

## **PUBLIC VISÉ :**

Tous les travailleurs susceptibles d'utiliser un appareil respiratoire afin d'effectuer une opération, une évacuation ou un sauvetage en milieu toxique ou anoxique.

## **PRÉ-REQUIS :**

Aptitude médicale

## **TYPE D'ACTION :**

- ▶ Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- ▶ Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- ▶ Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

## **CODES DE FORMATION :**

Formacode : 11567 – Sécurité industrie chimique

NSF : 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

## **TEXTES OFFICIELS SE RAPPORTANT À L'ACTION DE FORMATION :**

- ▶ Equipements de protection : Articles R4323-104 à R4323-106 du code du travail
- ▶ Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

## **DURÉE :**

7 heures (1 jour)

Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 50% du temps de formation

## **PÉRIODICITÉ :**

A définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE :**

8 personnes maximum

## **MOYENS D'ENCADREMENT :**

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

- ▶ Formateurs en prévention des risques professionnels.
- ▶ Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- ▶ Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

## **MOYENS TECHNIQUES :**

### **Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :**

- ▶ Appareils respiratoires isolants (avec bouteilles pleines)
- ▶ Installations et/ou locaux permettant de réaliser un parcours d'entraînement

## **MOYENS D'ÉVALUATION :**

- ▶ Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- ▶ Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition. Moyens techniques :

## **OBJECTIF DE LA FORMATION :**

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de mettre en œuvre l'appareil en toute sécurité et en connaissant l'autonomie mise à sa disposition.

## **PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :**

### **Enseignements théoriques**

- ▶ Types d'appareils
- ▶ Composition
- ▶ Alimentation
- ▶ Contraintes physiques
- ▶ Vérifications et entretien
- ▶ Modalités de mise en œuvre et de déplacement
- ▶ Calcul d'autonomie
- ▶ Communication

### **Enseignements pratiques**

- ▶ Entraînement sur parcours
- ▶ Simulations d'accidents

## **BILAN DE LA FORMATION**

## **EXAMEN**